

Janvier 2011

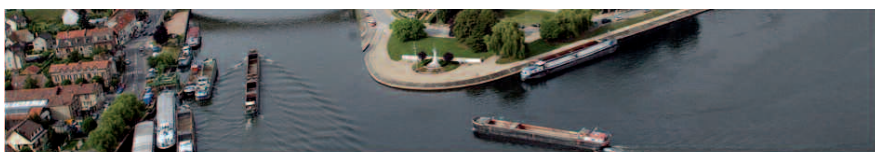
**ESAC** ASSOCIATION DES ÉLUS  
DE SEINE-AVAL  
ET CONFLUENCE

L'Association ESAC réunit en son sein 10 Maires et Élus des Communes du Département des Yvelines. L'association a pour but d'engager une réflexion et émettre des propositions sur l'aménagement futur du territoire de Seine Aval et de la Confluence pour :

- répondre aux préoccupations quotidiennes des populations en termes de transports, d'emploi, de cadre de vie, de service public, de sécurité en se concrétisant par un aménagement équilibré et harmonieux, respectueux du développement durable ;
- refuser la spécialisation des territoires et permettre au contraire à chaque ville d'être un véritable lieu de vie respectant la solidarité des territoires.

## ESAC

Association des Élus  
de Seine-Aval et Confluence  
63, rue Maurice-Berteaux  
78700 Conflans-Sainte-Honorine  
Contact : Fanny ERVERA  
Tél. : 01 34 90 89 11  
ferververa@mairie-conflans.fr



## Grand Huit : quelles conséquences pour le territoire de Seine-Aval et Confluence ?

Le projet en débat Grand Huit a pour objectif de développer les transports publics sur le territoire de la Région Ile-de-France pour accompagner son développement économique, son attractivité et la qualité de vie de ses habitants.

Il est cependant étonnant que le secteur de la Seine-Aval et de la Confluence ne soit desservi ni par Arc Express, ni par le Grand Huit, alors même que la Confluence et Seine Oise est l'un des neuf territoires stratégiques du Grand Paris.

Bien que n'étant ainsi pas directement impactés par le tracé présenté en débat Public concernant le projet de création d'un Réseau de transport public Francilien, les Maires et Élus regroupant 10 villes du secteur Seine-Aval et Confluence tiennent à faire valoir leur point de vue et s'exprimer au travers de cette contribution.



## Conflans

La Ville de Conflans se réjouit qu'enfin soit prise en compte la nécessité de rattraper le retard accumulé au cours de ces 20 dernières années en matière d'infrastructures de transport et de transport collectif.

Il conviendra cependant d'être extrêmement vigilant à ce que l'on ne mette pas « la charrue avant les bœufs » et que les projets ambitieux de développement économiques et résidentiels dans le secteur de Seine-Aval et Confluence ne se réalisent pas plus vite que les indispensables infrastructures.

La Ville de Conflans regrette que tout le secteur de Cergy-Pontoise, de l'arrondissement de Saint-Germain en Laye et de Seine-Aval qui représente

au moins 750 000 h ne soit pas concerné par le projet de création d'un réseau de transport public francilien.

Pour la Ville de Conflans, le prolongement d'Eole à l'Ouest permettra de mieux desservir la vallée de la Seine et la réalisation de la Tangentielle Ouest de Cergy jusqu'à Versailles est une nécessité pour développer les liaisons Nord-Sud de cette partie du secteur.

Elle souhaite enfin qu'une desserte TGV et une interconnexion soient réalisées dans ce même secteur, la desserte TGV de l'Ouest Francilien étant aujourd'hui quasiment inexistante.

## Les Mureaux

La ville des Mureaux se félicite du projet porté par le Gouvernement afin de doter la Région-Capitale des moyens de transport à son échelle. Elle regrette que le projet, à l'heure actuelle, ne prenne pas encore suffisamment en compte les perspectives de développement des espaces les plus périphériques de l'Île-de-France, et notamment l'O.I.N. Seine-Aval.

Les solutions proposées esquissent davantage des réponses de court/moyen terme plutôt que des réponses à des visions stratégiques de développement des territoires Franciliens. La ville des Mureaux

se pose donc la question des liens proposés entre ces projets et l'extension du RER E à l'Ouest, projet structurant pour son territoire.

Enfin, la ville appelle les porteurs de projet à ne s'interdire aucune solution innovante – dut-elle être envisagée a priori comme incongrue – afin de répondre aux enjeux. Le déplacement représente le fil d'Ariane de nos territoires, sachons le transformer en élément structurant de notre identité par l'élévation au rang de figure symbolique comme peut l'être la Tour Eiffel. »

## Meulan

On ne peut que se réjouir du projet dans son principe. Encore est-il que force nous est de constater qu'il n'est en l'état qu'une desserte améliorée. Le temps gagné sera réduit mais les trains plus nombreux et plus confortables.

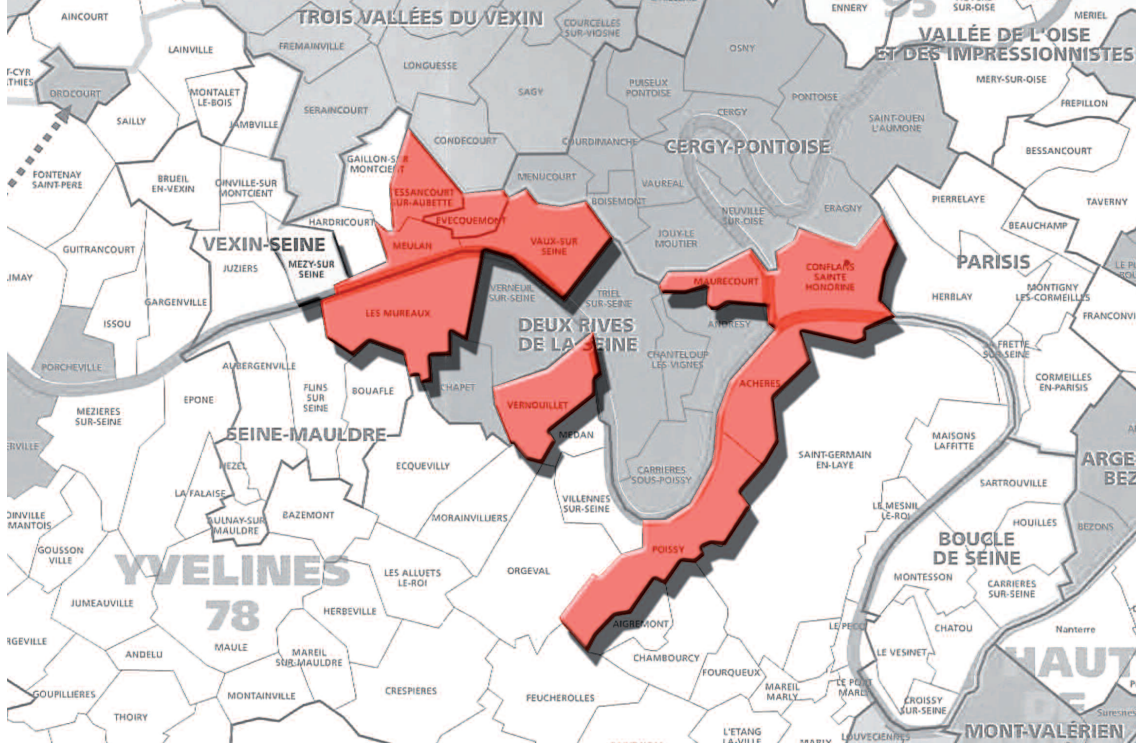
L'attraction du RER jouera, mais tout reste à faire pour qu'il devienne un outil structurant au service du territoire. Il faut pour se faire réfléchir aux axes dits de rabattement aux aires de stationnement, aux équipements d'accompagnement...

Il ne faudrait pas non plus que soit oubliée la rive droite desservie par la ligne Paris Mantes par Conflans. Des rapides à partir de gares ciblées devraient pouvoir y être organisées.

Eole est une intention, à nous d'en faire un projet pour qu'il devienne un outil pour le territoire de la Seine Aval.

**Guy Poirier**

Maire de Meulan-en-Yvelines



## Poissy

L'enjeu de la création d'un nouveau réseau de transport Francilien doit répondre à deux objectifs prioritaires que sont :

- 1) l'alternative à l'usage de véhicule particulier et l'offre améliorée, voire nouvelle pour un désenclavement de territoires non desservis aujourd'hui par les transports publics ;
- 2) un outil supplémentaire d'attractivité pour le développement économique, renforçant les grands bassins économiques existant et permettant l'essor de territoires en devenir.

Concernant le premier point, il est impératif de prévoir les interconnexions avec le réseau existant afin de ne pas reléguer les territoires aujourd'hui exclus du tracé et d'organiser un maillage le plus cohérent possible dans toute Île-de-France.

L'effort financier doit donc tout autant porter sur l'amélioration du matériel roulant et des voies aujourd'hui en service.

Ce maillage doit également prendre en compte les autres projets portés par RFF, le STIF ou encore la SNCF, tels que le prolongement du RER E ou bien encore la Tangentielle Ouest.

Par ailleurs, l'enjeu est aussi la maîtrise du foncier et celui du prix de l'immobilier afin de ne pas exclure les populations bénéficiaires de ces infrastructures qui ne pourraient supporter des hausses trop importantes des loyers ou du prix d'acquisition de bien, contribuant ainsi à l'éloignement des populations les plus fragiles des zones d'activités économiques où elles sont ou pourraient être employées (à l'image de l'exode des familles modestes de la Capitale et de la première couronne).

## Achères

La ligne A du RER est saturée, par conséquent une autre desserte est une nécessité.

Le développement fluvial est bon mais il faut surtout développer le transport en amont.

## Maire de Vaux-sur-Seine

En ce qui concerne la commune de Vaux, le souhait que nous pourrions émettre tient en quelques lignes : Amélioration de la régularité, pas de trains supprimés sans raison apparente. Diminution du temps de parcours ce qui renforcerait l'attractivité de notre ligne et éviterait l'effet d'aspiration que ne manquera pas de produire lors de

l'ouverture de la ligne Eole sur la rive gauche. Rehaussement des quais pour permettre une accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Mise en place de rames modernes et moins sensibles aux incidents générateurs de retard.

**Julien Crespo**  
Maire de Vaux-sur-Seine

## Maurecourt

Les enjeux du projet Grand Huit favorisant le transport collectif public ainsi que l'accompagnement du développement économique de la région Île-de-France ne peuvent qu'emporter notre adhésion.

Mais ces réalisations à moyen terme ne doivent en aucun cas impacter l'urgence et l'absolue nécessité

de l'amélioration en confort, en fréquence de la ligne RER A Cergy Paris ainsi que la réalisation de la tangentielle Cergy Versailles.

C'est donc dans une vision globale des déplacements des Franciliens que l'ensemble de ces projets devront s'articuler, se prioriser et ce, dans une large concertation avec l'ensemble des communes concernées.



Association des Elus de Seine-Aval et Confluence

## Conclusion

Les Élus de l'Esac se réjouissent que l'État vise à doter le territoire de moyens de transport à la hauteur des ambitions de la Métropole Francilienne, ils souhaitent que les tracés retenus prennent bien en compte les intérêts et les attentes actuels des habitants des secteurs concernés.

Ils souhaitent que les gares soient implantées de façon suffisamment dense pour permettre une bonne irrigation du territoire et que le développement de liaison banlieue à banlieue permette de décongestionner la zone dense parisienne.

Ils souhaitent de même qu'au-delà des dessertes ou tracés envisagés soit bien pris en compte le dernier kilomètre que doit parcourir le Francilien entre la gare et son domicile ou la gare et son travail ou lieu d'études.

L'Esac réunit en son sein des communes qui sont stratégiques et portent un potentiel de développement incontestable. Par conséquent, le souhait de l'Esac est de faire entendre aux porteurs du projet ce que les Élus locaux et les populations souhaitent vraiment : **un projet mesuré, un projet concerté, un projet raisonnable d'abord sur les transports et les infrastructures, ensuite viendra une densification maîtrisée dans le respect de l'environnement et du développement durable.**